

Cursus d'analyse (Cycle court)

Le travail d'analyse musicale est basé sur l'étude des différentes composantes d'une œuvre qui permettent d'en dégager l'originalité, l'équilibre entre éléments d'unité et de diversité, et mettre en évidence la démarche du compositeur.

Cet enseignement permet à l'élève instrumentiste d'acquérir les outils nécessaires à la compréhension d'un texte musical pour nourrir son interprétation.

POUR QUI ?

Ce cours collectif est accessible aux élèves ayant un niveau de 3^{ème} Cycle à Orientation Amateur en Formation Musicale, sans limite d'âge et sans supplément de frais de scolarité. Il est recommandé aux instrumentistes inscrits en 3^{ème} Cycle à Orientation Professionnelle ou en 3^{ème} Cycle à Orientation Amateur, ainsi qu'aux élèves de direction de chœur, et aux élèves désireux de poursuivre des études supérieures de musique.

Ils peuvent valider ce cursus par un **Certificat** ou une **U.V. complémentaire de D.E.M.** selon l'orientation choisie.

Ce cours est également accessible à des adultes auditeurs

ANNÉE	DURÉE	DURÉE DU COURS	OBJECTIFS
1 ^{ère} année	1 an	2 heures par quinzaine	Acquisition des outils nécessaires à la compréhension d'une œuvre appartenant au répertoire musical occidental; l'étude de ses différentes composantes permet d'en dégager l'originalité, l'équilibre entre éléments d'unité et de diversité, et de mettre en évidence la démarche du compositeur.
2 ^{ème} année	1 an	2 heures par quinzaine	

ANNÉE	ÉVALUATIONS
1 ^{ère} année	Contrôle continu : travaux écrits ou oraux en cours et fin d'année sur des musiques en rapport direct avec les partitions abordées.
2 ^{ème} année	Contrôle continu : travaux effectués durant l'année. Examen oral : Exposé (20 à 30 minutes) devant un jury extérieur après une mise en loge de deux heures sur un texte musical imposé couvrant le programme des deux années. Obtention du diplôme : 10 / 20 (1/3 c.c. et 2/3 décision du jury d'examen).